



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL Séance du 24 mai 2024

1. Approbation du procès-verbal

- F3SCT du 11 décembre 2023 : adopté à l'unanimité

- F3SCT du 19 février 2024 : adopté à l'unanimité

Remarque CGT sur le PV du 19 février 2024 page 9 : pour information, la femme de ménage agressée à la Médiathèque Jacques Demy avait bien déposé une main courante à la Gendarmerie au moment des faits.

2. Questions des mandatés

Immeuble Valmy : Courrier CGT envoyé à l'Administration le 2 février, resté sans réponse

Il y a eu un flottement entre le Dialogue Social et Prévention et Sécurité au Travail. Le courrier de réponse sera transmis semaine du 30/05.

Concernant les problèmes de sonorisation : il est compliqué faire mieux.

Concernant la fenêtre tombée, c'est réglé.

Cahier de maintenance : rappeler son importance, c'est le seul moyen d'alerter sans que l'information ne se perde.

Travaux de Valmy sur le remplacement des gaines se terminent en juin.

Espaces d'intimité :

Multiplication de petits espaces à usages multiples. Proposition par le Bati, de système d'écrêteaux à accrocher le temps que la salle est occupé pour un usage (ex pour allaitement, piqûre en cas de diabète...)

Accompagnements organisationnels :

22 accompagnements en cours par la Direction Organisation et Management (problèmes organisationnels ou managériaux).

2 accompagnements effectués par des cabinets externes.

Direction Nature et Jardins

Il est question du nettoyage des locaux effectués par les agents

L'Adjointe au Personnel annonce la proposition d'inscription au Budget Primitif 2025 de crédits dédiés afin de lancer le nettoyage des locaux en 2025 par une société extérieure, comme c'est le cas dans les autres services.

Mode de travail dégradé

Au moment d'absentéisme conséquent, certaines tâches sont revues à la baisse, adaptées pour tenir compte des effectifs présents.

L'Adjointe au Personnel indique vouloir maintenir des conditions de travail qui soient acceptables pour les agents et ne pas leur demander de maintenir une activité normale comme si les effectifs étaient au complet.

La CGT demande qu'une communication spécifique soit effectuée en direction de l'Education, la Petite Enfance et la DPVA notamment.

Médecine Préventive Professionnelle

Dans la Fonction Publique, pas d'obligation de visite lors de la reprise au travail. Cela peut néanmoins avoir lieu à la demande de la hiérarchie. L'agent peut également transmettre un certificat du généraliste.

Recommandation du Dr Thomas de s'aligner sur le régime général.

Service Courrier

CGT : nous avons toujours la même réponse depuis plusieurs réunions plénières, aucune évolution constatée (chariots, informatiques, EPI, tenues d'été)

3. DOSSIERS PRESENTÉS PAR LA COLLECTIVITE

3-3 Direction de la Relation aux Usagers (initialement pour information - Avis)

2 adaptations :

- samedi matin : dépassement du temps de travail des agents de manière très régulière

Une fermeture est actée de l'hôtel de ville à 11h45

Effectif depuis le 28 décembre 2023

- Lundi : ouverture de 8h à 19h. Constat de dégradation de manière régulière sur les conditions d'accueil.

Il a été acté depuis le 6 mai de réduire l'amplitude de 8h30 à 18h.

CGT : demande de vote sur ce dossier

Votes :

Abst : FO

Pour : CGT, CFTC, CFDT, UNSA

3-5- Direction Générale Ressources

3-5-2-1 Direction Administration des Ressources Humaines

Aménagement temps de travail pour la réussite des Jeux Olympiques sur les sites nantais (Avis)

Pendant la période des Jeux Olympiques, de nombreuses missions s'imposent à la collectivité dans de nombreuses directions (Sports, Bati, Tranquillité Publique, Ressources Numériques...).

Déclaration CGT :

Sous sa dénomination « aménagement du temps de travail », les impacts de ce dossier sur les agents vont bien au-delà, en termes de conditions de travail et de vie privée.

Des pressions voient notamment le jour pour limiter la prise de congés cet été et modifier les horaires.

La collectivité a souhaité accueillir des épreuves olympiques mais peine à se donner les moyens de ses ambitions, en termes de moyens humains, de rémunérations et en termes d'anticipation.

Aussi :

- Nous demandons que les agents présents en dehors du temps de travail habituel le soient sur la base du volontariat et que les heures de présences soient comptabilisées en heures effectives de travail, (en référence par exemple à l'appel aux 200 « volontaires-bénévoles »)

- Nous demandons que les règles du temps de travail mais également de repos soient scrupuleusement respectées (et non qu'il soit affiché que « globalement, étant donné le caractère exceptionnel de l'événement, les garanties minimales du temps de travail pourraient être dépassées... »).

- Nous demandons que tous les agents des services impactés par cet événement soient couverts par une lettre de mission qui leur permettra de bénéficier de l'indemnité de mission ponctuelle.

- Nous demandons que l'embauche de personnel supplémentaire soit effectuée, si nécessaire, pour répondre aux besoins.

La CGT, pleinement dans son rôle de soutien et d'accompagnement des agents pour le respect de leur droit et l'aboutissement de leurs revendications, prend ses responsabilités et a déposé un préavis de grève du 1^{er} juin au 31 août 2024.

L'Adjointe au Personnel précise qu'une réunion spécifique sur le sujet se tiendra prochainement avec les organisations syndicales.

Une autre réunion avec la DRH, la CGT et l'Unsa, en lien avec le préavis de grève déposé en intersyndicale, se tiendra la semaine prochaine pour clarifier un certain nombre de points.

Votes :

Abst : UNSA, CFDT, FO

Contre : CGT

Pour : CFTC

3-2 Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale

3-2-2 Direction Parcours de Vie des Aînés

Aménagement des horaires de travail des agents de la Maison des Aidants (Avis)

Augmentation d'un quart d'heure le soir pour les ASG. Les agents termineront à 17h30.

La variante 7h30 génère 15 RTT/an.

Pour les psychologues, des rendez-vous avec usagers actifs se tiennent souvent à 18h00.

Le plus simple est donc de passer la gestion de leur temps de travail précédemment en horaires variables classiques en horaires variables décalées, pour plus de souplesse.

La mise en œuvre aura lieu à compter du 8 juillet.

Votes :

Pour : CGT, CFDT, CFTC, FO, UNSA

3-1 Direction Générale Culture et Arts dans la Ville

3-1-1 Musée d'Arts

Promotion du Musée d'Arts hors les murs (Avis)

1^{er} lieu d'expérimentation : Jardin des Plantes

Sur volontariat des agents d'accueil, avec une majorité d'agents volontaires (12 sur 13 présents)

Sur la période estivale, tenue vestimentaire adéquate : polo à manches courtes ou manches longues et bas de la tenue à leur discrétion

Selon le lieu d'implantation du stand : des casquettes et protections sont prévues

Cette mission s'effectuera en duo avec un agent du Jardin des Plantes

Intervention CGT :

Les agents sont majoritairement favorables à l'idée de l'accueil hors les murs, ce qui leur permettra entre autres de profiter de la lumière estivale (leur salle de pause étant dans un local sans fenêtre en sous-sol). Néanmoins il y a un point de vigilance concernant les temps de changements de costume. Sont-ils bien prévus sur le planning ?

L'Administration indique que oui un temps de vestiaire de 15 mn est prévu.

Pour 2024, il s'agit d'une expérimentation. En cas de retours favorables ensuite, un nouveau dossier sera présenté en 2025.

Votes :

Pour : CGT, CFDT, CFTC, UNSA

Abst : FO

3-1-2 Edition du Voyage à Nantes 2024 : Modalités d'ouverture des établissements culturels (Avis)

ce dispositif est prévu dans 6 établissements culturels.

L'objectif est d'harmoniser les horaires avec ceux du Van pendant l'événement.

Beau succès en 2023, 200 000 visiteurs contre 100 000 en 2022.

35 % des visiteurs sont des locaux.

En cas de fortes chaleurs, c'est le même dispositif qu'ailleurs dans la collectivité (sauf musée d'arts qui est climatisé)

Compte-tenu des horaires atypiques, il est compliqué d'employer des agents en mobilité accompagnée

Intervention CGT : Il est à noter une augmentation importante de la fréquentation de ces établissements. Il y a une crainte des agents sur les effectifs demandés : Seront-ils suffisants notamment pour le Musée Jules Verne déjà en flux tendu ?

Vigilance entendue par l'Administration, si constat est fait que des ajustements sont à apporter, la collectivité y sera attentive.

Votes :

Pour : CGT, CFDT, CFTC, FO, UNSA

3-1-3 Médiathèque Jacques Demy : Ajustement des horaires d'ouverture (Avis)

Il est proposé dans ce dossier :

- une fermeture de la médiathèque à 19h le mardi au lieu de 20h (comme les autres jours de la semaine)
- des événements ponctuels qui continueront à être proposés en soirée
- une ouverture de la médiathèque à 12h au lieu de 14h le lundi

Intervention CGT : *L'adaptation des horaires est pertinente (fermeture à 19h le mardi demandée par les agents au vu du peu de fréquentation jusqu'à 20h) et les nouveaux horaires seront effectivement plus lisibles pour les usagers.*

Cette modification génère 1 heure de plus d'ouverture au public.

Le point le plus embêtant se situe sur le traitement des documents de la navette du week-end, dans le cadre du dispositif Résa-réseau : Quels moyens pour cette « équipe renforcée » Avec qui ? Avec quoi ? Comment ? Y-aura-t-il un report sur les autres jours ?

L'organisation de cette navette demande à être explicitée car elle inquiète les agents déjà en flux tendu les lundis.

Sur le traitement de la navette, en augmentation de manière régulière.

A court terme, l'activité est lissée sur 4 jours au lieu de 5 avec une attention d'avoir les équipes constituées pour ce faire (en moyenne 10 agents).

A moyen terme, à partir de cet été, une étude sera lancée sur le transit entre les bibliothèques (20/25 caisses, 600 documents en moyenne).

Votes :

Pour : CGT, FO, UNSA, CFTC

Abst : CFDT

3-4- Direction des Déchets : Aménagement des horaires d'été (avis)

Les modifications concernent les agents qui travaillent dans les déchetteries, les écopoints et une partie des Opérateurs Publics de Collecte (OPC) qui travaillent l'après-midi.

En 2023, dans ces 2 services, une expérimentation a été mise en place.

Puis pour le bilan, un questionnaire a été envoyé aux agents.

Les retours sont plutôt positifs, la majorité des agents sont satisfaits.

OPC : A partir de 2024, les horaires d'été prennent effet le 1^{er} lundi de juillet jusqu'au dimanche qui précède la rentrée scolaire, avec possibilité d'ajustements en cas de canicule (décaler en juin ou septembre).

Ecopoints et déchetteries : du lundi suivant le 15 juin au dimanche précédant la rentrée scolaire.

Pérennisation du dispositif expérimental.

Communication aux agents sur les écopoints : une visite a eu lieu sur chaque site avec présentation de leurs futurs horaires et temps d'échanges avec les agents

Votes :

Pour : CGT, CFTC, CFDT, UNSA, FO

3-5-Direction Générale Ressources

3-5-1 Département du Bati

Modification régime temps de travail secteur édition, service gestion de parc automobile, direction administrative et financière, maintenance générale (avis)

Secteur édition : passage en horaires variables classiques

Parc auto : passage en variante horaires fixes

Direction Administrative et Financière : passage en horaires variables décalées

Votes :

Abst : CGT

Pour : UNSA, CFTC, CFDT

Contre : FO

3-5-2 Département Ressources Humaines

3-5-2-2 Direction Qualité de Vie et Santé au Travail

3-5-2-2-1- Information sur l'analyse de la qualité de l'air et de l'eau à la Piscine Jules Verne (Information)

Suite à des soucis relevés par les agents du site (maux de tête, nausées) en 2022, le laboratoire en charge de l'analyse n'avait pas identifié d'éléments nocifs dans la halle du bassin.

Un autre organisme avait été missionné suite à la demande des organisations syndicales lors d'une plénière F3SCT en décembre 2023.

La Carsat dispose d'un laboratoire interrégional performant pour réaliser ce type de mesure. Des mesures ont été effectuées le 23/05/24.

Une nouvelle situation s'est produite également en avril, suite à l'apparition d'algues ;

Il semblerait que les premières analyses révèlent que la forme identifiée serait aldéhyde.

Cela pourrait venir du revêtement mis sur le bassin de 25 m. Attente du retour de la Carsat.

La cellule opérationnelle de prévention des risques a donné son feu vert pour la réouverture du bassin.

La collectivité va demander à la Carsat, experte, de formuler des préconisations sur ce sujet.

3-5-2-2-2- Calendrier des visites des membres de la F3SCT (Information)

Après la visite de la Piscine Léo Lagrange, se tiendra le 31 mai la visite du Centre de Supervision Urbain. Le 21 juin, une visite aura lieu à l'atelier Métallerie de la Janvraie (les collègues avaient déménagé depuis la Morhonnaire). Les organisations syndicales avaient demandé de travailler sur la réorganisation de l'atelier et la réfection des sols.

Si les syndicats souhaitent visiter des sites sur le 2nd semestre, faire remonter à Prévention et Sécurité au Travail.

Propositions : Dopea, crèches de la Halvêque...

3-5-1-2- Procédure communication des données amiante aux occupants des bâtiments Ville, NM et CCAS (Avis)

Suite à la réunion plénière F3SCT du 19 février 2024, une nouvelle présentation du dossier modifié est effectuée.

Le document a été créé en 2006, modifié en 2016 puis en 2024 afin d'intégrer la logistique au sein du Bati, et de l'Agence Immobilière (qui n'était pas en 2016).

Modifications effectuées : accès à la consultation de la fiche technique récapitulative et accès aux représentants du personnel (avec consignation par une attestation).

Pour toute autre demande (ministérielle...), l'Administration explique qu'une réponse sera apportée de manière appropriée lors d'une réunion.

De manière générale les mandatées F3SCT sont soumis à l'obligation de confidentialité.

La CGT était intervenue pour demander l'application de la loi, cela reste d'actualité.

Pour la collectivité, il faut accompagner les demandes et les interprétations concernant des fiches très techniques, en matière de prévention, notamment afin de lever les angoisses.

Votes :

Pour : UNSA, CFDT, CFTC

Abst : CGT

Contre : FO